RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 20 MARS 2025

portant approbation d'élections de correspondants associés à l'Académie d'agriculture de France

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal des élections en date du 4 décembre 2024,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants associés :

Section Interaction milieux-être vivants

M. Karl-Heinz FEGER.

Section Sciences de la vie

Mme Marie-Noëlle NDJIONDJOP.

Section Environnement et territoires

Mme Zohra LILI CHABAANE.

Section Agrofournitures

Mme Henriette GOMIS-BILLON.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 20 MARS 2025

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Annie GENEVARD